



# ANNEXES SANITAIRES

---

## PLAN LOCAL D'URBANISME BELLEFONTAINE - 95

Eau Potable, Assainissement, Déchets

DOSSIER D'APPROBATION POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE LE 07NOVEMBRE 2019



# SOMMAIRE

## 1. Réseau d'eau potable ..... 3

---

- 1.1. Ressources ..... 3
- 1.2. Distribution ..... 3
- 1.3. Consommation ..... 3
- 1.4. Qualité ..... 3

## 2. Assainissement des eaux usées ..... 3

---

- 2.1. Réseau d'assainissement ..... 3
- 2.2. Etat et performances du système d'assainissement ..... 3
- 2.3. Réseau d'eaux pluviales ..... 4

## 3. Déchets ..... 4

---

- 3.1. Système d'élimination des déchets ..... 4
- 3.2. Ramassage ..... 4

## Tables des tableaux ..... 5

---

# 1. Réseau d'eau potable

---

## 1.1. Ressources

Aucun captage d'eau potable ne se situe sur la commune, c'est le SIAEP BELLEFONTAINE qui en charge de l'approvisionnement de la commune. Les principales ressources en eau potable mobilisées par le syndicat sont les suivantes :

- Forage de Fosses ;
- Forage de Le Plessis-Luzarches.

La mise en réseau des captages permet une gestion élargie empêchant les ruptures d'approvisionnements. Tous les captages respectent les normes de qualité. La nappe prélevée est l'éocène du Valois fortement exploitée en Ile-de-France.

## 1.2. Distribution

L'approvisionnement en eau potable de la commune est assuré par le SIAEP BELLEFONTAINE.

## 1.3. Qualité

L'eau distribuée par le SIAEP BELLEFONTAINE est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés (orobnat.sante.gouv.fr).

# 2. Assainissement des eaux usées

---

## 2.1. Réseau d'assainissement

L'assainissement sur la commune de Bellefontaine est de type séparatif (sauf pour un logement qui est en traitement unitaire). Cela signifie que les eaux usées sont collectées par un système indépendant du réseau de collecte des eaux pluviales.

Les eaux usées sont collectées et acheminées vers la station d'épuration d'Asnières-sur-Oise. Elle est gérée par le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées dans le Bassin de la Thève et de l'Ysieux (SICTEUB).

## 2.2. Etat et performances du système d'assainissement

Les caractéristiques de la station pré-mentionnées sont présentées dans le Tableau 1.

Tableau 1 : Caractéristiques techniques de la station d'épuration (source : Portail de l'assainissement, 2015)

Commune d'implantation de la station	Capacité nominale (EH)	Débit de référence (m <sup>3</sup> /h)	Débit entrant moyen (m <sup>3</sup> /j)	Conformité des rejets
Asnières-sur-Oise	63000	18480	7948	Oui

### **2.3. Réseau d'eaux pluviales**

Pas de réseaux d'eaux pluviales sur la commune.

## **3. Déchets**

---

### **3.1. Système d'élimination des déchets**

Aucune installation de traitement de déchets ne se situe sur le territoire communal de Bellefontaine. La compétence « enlèvement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés » a été déléguée à la Communauté de Communes adhérente du SIGIDURS.

### **3.2. Ramassage**

Le tri sélectif est organisé et s'effectue par ramassage auprès des particuliers.

Les fréquences de ramassage sont les suivantes :

- Ordures ménagères une fois par semaine.
- Déchets recyclables une fois par semaine.
- Déchets verts une fois par mois de décembre à mars et deux fois par mois le reste de l'année.
- Les verres sont ramassés dans une borne d'apport volontaire.

Les déchetteries les plus proches se situent à Louvres et Viarmes.

## Tables des tableaux

---

Tableau 1 : Caractéristiques techniques de la station d'épuration (source : Portail de l'assainissement, 2015) .....	3
--	---